



# Minergie® : Le choix du futur

Marc Tillmanns | Directeur de l'Agence MINERGIE® romande



Le label Minergie a vu le jour en 1998 et signifie : confort, meilleure qualité de vie et faible consommation d'énergie. Pour mettre en place une construction Minergie, il faut que le maître d'ouvrage, l'architecte et l'ingénieur travaillent ensemble, de manière à obtenir une optimisation globale pour un meilleur confort et une moindre consommation d'énergie. En 10 ans, plus de 10'000 constructions, toutes catégories confondues ont été réalisées selon les standards, MINERGIE®.

### Quelles sont les activités de Minergie?

Se basant sur des directives pragmatiques visant à accroître le confort des habitants et à améliorer leur qualité de vie, la marque MINERGIE® a su susciter l'intérêt des utilisateurs finaux. Avec sa vision stipulant une meilleure qualité de vie pour une faible consommation d'énergie, l'association n'a pas pris une ride en 10 ans.

**"Pour la seule année 2007, 1'689 nouvelles constructions et 138 modernisations ont été réalisées selon MINERGIE®."**

Parmi les membres de l'association MINERGIE®, on compte notamment la Confédération, les cantons et des représentants de l'économie. L'association et sa marque de qualité visent à améliorer le confort des bâtiments dans lesquels des personnes habitent ou travaillent tout en promouvant une utilisation rationnelle de l'énergie.

Ce confort résulte d'une enveloppe de haute qualité, c'est-à-dire bien isolée et étanche, ainsi que d'une aération mécanique. La consommation spécifique d'énergie est le principal paramètre permettant de chiffrer la qualité exigée d'une construction.

Le maître d'ouvrage et les concepteurs ont toute liberté au niveau de la conception, du choix des matériaux et de la structure interne et externe d'un bâtiment.

### Le label MINERGIE, quelle rentabilité en terme d'économie d'énergie?

L'immobilier est un secteur gourmand en énergie. En Suisse, plus de 40% de l'énergie consommée sert au chauffage des bâtiments et à la production d'eau chaude sanitaire. Ce pourcentage pourrait être réduit de manière significative en construisant ou rénovant selon des standards énergétiques plus exigeants.

Par exemple, pour un bâtiment du type MINERGIE®, les besoins en énergie sont considérablement réduits. Il s'agit tout d'abord de réduire les pertes thermiques grâce à une enveloppe parfaitement isolée et étanche à l'air. On étudie ensuite les alternatives pour couvrir les besoins énergétiques restants (chauffage, production d'eau chaude ou électricité) de la manière la plus efficace, en ayant autant que possible recours aux énergies renouvelables.

A ce stade, la forme et l'orientation du bâtiment jouent également un rôle important. En tenant compte

de l'apport passif de l'énergie solaire ainsi que de la chaleur fournie par les utilisateurs et les appareils électriques, ce type de construction peut même se passer de chauffage. C'est notamment le cas pour les bâtiments réalisés selon les exigences du label MINERGIE-P®. Leur besoin en énergie de chauffage devient insignifiant en appliquant simplement les connaissances et technologies actuelles. MINERGIE-P® exige une conception du bâtiment cohérente, orientée vers une très basse consommation d'énergie.

Une maison qui doit satisfaire les très sévères exigences de MINERGIE-P® doit être planifiée, construite et exploitée dans ce but, comme un système global, et optimisée dans tous ses composants.

Le nouveau standard MINERGIE-P® fixe de hautes exigences en matière de confort et de rentabilité. Font notamment partie des exigences de ce standard, une utilisation aisée et confortable du bâtiment, respectivement des équipements techniques, de même que de sévères exigences concernant les cinq domaines suivants: les besoins spécifiques de puissance thermique, les besoins de chaleur pour le chauffage, l'indice pondéré de dépense d'énergie, l'étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment, les appareils électroménagers.

Le label MINERGIE-ECO® introduit le calcul de l'énergie grise nécessaire au cycle complet du bâtiment, depuis sa réalisation jusqu'à sa démolition, en passant bien entendu par son exploitation.

Le traitement et la provenance des matériaux de construction constituent des facteurs déterminants.

L'ensemble des mesures préconisées par ces standards visent à offrir une meilleure qualité de vie pour une faible consommation d'énergie.

La notion de confort reste donc au centre des préoccupations. L'installation d'une aération contrôlée, nécessaire pour les constructions étanches, garantit un renouvellement régulier de l'air ambiant.

Ce système est une solution efficace et cohérente pour assurer une qualité élevée de l'air intérieur tout en contrant les déperditions d'énergie, et ceci qu'il soit équipé d'un simple ou double flux.

La rénovation: preuve qu'investissement et développement durable sont compatibles.

Le bâtiment a un avantage incontestable sur l'homme: passé la cinquantaine, on lui redonne en général une deuxième jeunesse !

Pour qu'une rénovation soit efficace du point de vue énergétique, un soin tout particulier doit être apporté à la planification.

Considérer la construction dans son ensemble permet alors de réaliser d'importantes économies d'énergie et évite surtout les dommages que des mesures d'assainissement ponctuelles pourraient entraîner.

Lors d'une rénovation MINERGIE® un soin tout particulier doit être apporté à l'enveloppe du bâtiment (isolation des parties opaques et translucides).

De plus, le label MINERGIE® offre une garantie supplémentaire au niveau de la qualité. Les options retenues pour la réalisation des travaux, sont vérifiées lors de la certification, et des visites de chantiers peuvent avoir lieu. Au final, ces différents contrôles permettent d'obtenir le label. Enfin, un bâtiment rénové selon le label MINERGIE® aura une durée de vie supérieure par rapport à un bâtiment dont la rénovation n'aurait pas été exemplaire.

**"La rénovation peut devenir l'occasion d'investir pour le bien de l'environnement tout en réalisant des économies d'énergie substantielles. "**

La rénovation d'un bâtiment est l'occasion unique d'améliorer son confort, et de diminuer sensiblement sa facture de chauffage. Résolument tournée vers le futur, le standard MINERGIE® propose des solutions innovantes et durables qui répondent aux besoins en confort et en économie d'énergie des générations à venir.

**Effet de mode ou tendance durable pour les constructions à venir ?**

Sur le marché immobilier, la valeur des bâtiments MINERGIE® se maintiendra mieux que celle des constructions de type conventionnel. L'optimisation globale du bâtiment dès sa conception, les faibles émissions de gaz carbonique (CO2) ainsi que les avantages en termes de confort, de santé et de sécurité que ces types de bâtiments procurent à

leurs utilisateurs figurent parmi les principales raisons invoquées.

A ceci s'ajoute l'augmentation générale du coût de l'énergie qui argue bien sûr en faveur du modèle MINERGIE®. Que ce soit pour l'isolation renforcée ou le système d'aération automatique, un investissement de base, le cas échéant, légèrement supérieur à celui consenti pour une maison traditionnelle est de plus en plus rapidement amorti.

Réchauffement climatique, augmentation des coûts de l'énergie, taxes sur le CO2, ou encore exigences cantonales en matière d'utilisation d'énergies renouvelables dans les nouvelles constructions, sont autant de facteurs qui font de MINERGIE® une option de plus en plus intéressante, et qui militent en faveur d'un changement concret des habitudes vers des modes constructifs efficaces et des sources énergétiques favorables à l'environnement.

L'énergie solaire par exemple ne fournit que 0,2 % des besoins en chauffage du pays et 0,05 % de l'électricité. C'est dire si le solaire actif, thermique ou encore photovoltaïque, est une technologie à fort potentiel de développement et de ce fait importante dans le cadre d'un approvisionnement énergétique durable, d'autant plus, que nous disposons en Suisse d'environ 400'000'000 de m<sup>2</sup> de surfaces de toitures.

[www.minergie.ch](http://www.minergie.ch)

**IMPRIMERIE**  
Villière

BP 7 - F 74160 BEAUMONT  
Tél. : + 33 (0)4 50 04 46 86  
Fax : + 33 (0)4 50 04 47 84  
infos@imprimerie-villiere.com  
www.imprimerie-villiere.com



## Prendre soin de notre planète. Pourquoi attendre ?



La protection de l'environnement est devenue indispensable, l'instauration d'une politique globale en accord avec ces règles, nous a valu notre statut Impr'im'Vert parmi les premières entreprises de la région Rhône-Alpes.

Soucieux de l'avenir de notre planète, notre engagement s'inscrit dans le développement durable en promouvant l'utilisation de papier aux normes FSC et 100% recyclé,

le recyclage de nos déchets et vous faire bénéficier de conseils pour maîtriser votre consommation.

Notre objectif étant de produire de manière écologique des travaux de qualité, durant leur cycle d'utilisation et au-delà.

**écologie**